

Commune de PONTENX LES FORGES

Projet de travaux de sauvegarde de l'étang de la forge par curage et vidange

Conformément à la décision du conseil d'état du 15 avril 2022 n° 425424 ce projet ayant une incidence notable sur l'environnement et peut être sur la santé humaine doit être soumis à une évaluation environnementale (décret n° 2022-422 du 25 mars 2022 relatif à l'évaluation environnementale des projets)

Absence d'étude d'incidence pour juger de l'impact de la vidange sur le milieu naturel situé en aval

L'épandage des effluents devra faire l'objet d'analyse concernant la DBO5 et l'azote pour vérifier le respect et les impact (code de l'environnement)

Manque une vérification concernant la composition de l'épandage et sa compatibilité avec les sols et les nappes souterraines

L'étang des forges est en périmètre NATURA 2000 zone humide de l'arrière dune du pays de Born

L'étang est intéressant par sa faune et flore existantes et protégée on y trouve du brochet mais a des inconvénients car il est sujet a des ensablements et la création d'herbiers

La biodiversité est importante

Faune

De nombreux mammifères dont la loutre d'Europe

Des papillons dont le tircis et le cuivre commun

Des libellules dont le sympetrum sanguin et le calopteryx vierge

Des reptiles dont la cistude d'Europe

Des poissons dont le brochet

Des oiseaux dont le grand cormoran

Des exotiques dont le ragondin

Concernant la flore

Succise des près

Sphaigne

Touradon de laîche

Des plantes invasives dont la jussie

Comme il est écrit dans le rapport de la MRAE pour le PLU le site abrite de nombreuses espèces rares ou menacées c'est un site vulnérable à la sur fréquentation et aux modifications du régime hydrauliques

Pourquoi ces travaux ne sont pas faits plus régulièrement ce qui éviterait de vider l'étang et d'engendrer certainement une mortalité et une disparition faunistique et floristique et une pollution des sols et de la nappe lors des dépôts de matériaux provenant de ces travaux

Je conclurais que ce dossier ne peut avoir un accord des services de l'Etat pour les raisons évoquées ci-dessus et surtout pour éviter une destruction de la faune et de la flore et de la nappe phréatique sur les lieux de dépôts

L'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU ET D'UN CHENAL REPRESENTANT 30000M3 DOIT SE FAIRE PLUS REGULIEREMENT

EST-CE QUE L'INSTALLATION DE LA PASSE POUR ANGUILE EST NECESSAIRE cela n'est pas expliqué il faut le faire ??pourquoi

Pour ma part simple citoyen je donne un avis défavorable à cette demande

Un propriétaire landais et forestier